



I DÉLIBÉRATION

COMMUNE DE MIREPOIX (Ariège) Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal n°108-2022

Total membres	23
En exercice	23
Convocation	01/12/2022
Présents	17
Absents	6
Procurations	1
Votants	18

Par suite d'une convocation en date du premier décembre deux mille vingt-deux, les membres composant le Conseil Municipal de MIREPOIX (Ariège) se sont réunis en Mairie de Mirepoix, le **lundi cinq décembre à vingt heures trente**, sous la présidence de Monsieur Xavier CAUX, Maire.

Présents : Xavier CAUX, Christian PORTET, Valérie DILLON, Monique LE MINEZ, Loïc BOULBES, René BARON, Pierre ROUGÉ, Marie-Christine JOLIBERT, Evelyne CHARRASSE, Michel MAISONNAVE, Véronique GARRIGUES, Jacques ESCANDE, Mimoun ZAROIL, Maria ALEXANDRE, Nicolas COMTE, Marie-Françoise ALBAN, Laurent GIROUSSE,

Absents : Catherine MARROT, Christelle ANDRIEU, Mylène ROUCH, Stéphane BOURDONCLE, Guillaume LACOSTE, Jean Luc PEISER

Procurations : Catherine MARROT à Jacques ESCANDE

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. ROUGÉ Pierre est désigné, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

Travaux d'éclairage public par le SDE09 - Impasse George Sand

Monsieur le Maire explique que des travaux d'éclairage public sont nécessaires au niveau de l'impasse George Sand. Ces travaux relèvent du SDE09, auquel la commune a transféré sa compétence en la matière. Les travaux cités en objet sont estimés à 2 800 euros.

Ces travaux peuvent faire l'objet d'une inscription sur un prochain programme d'éclairage public, selon le plan de financement suivant :

Conseil départemental	700 €	25 %
Commune	2 100 €	75 %
TOTAL	2 800 €	100 %

La participation de la commune sera appelée à la fin des travaux sous forme d'une contribution de fonctionnement (compte 65548).

LE CONSEIL MUNICIPAL
Où l'exposé de M. le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal n°108-2022 (suite)

Travaux d'éclairage public par le SDE09 - Impasse George Sand

- **Demande** au SDE09 la réalisation des travaux d'éclairage public impasse George Sand ;
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget 2022 ;
- **Charge** Monsieur le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
et ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Xavier CAUX

